

Ne cochez qu'une seule case : 1^{ère} année Ecole de droit 2^{ème} année Ecole de droit

Mme M. **NOM :** **Prénom :**

Matricule : Date de naissance :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

Baccalauréat :

Série : Mention : Année d'obtention : Département :

Précisez tous vos diplômes obtenus :

Diplômes (Précisez l'intitulé exact)	Année universitaire	Etablissements d'obtention	Résultats (Moyenne sur 20)	Mentions obtenues

Dans quel Master de l'Université Paris - Panthéon-Assas êtes-vous inscrit(e) en 2026-2027 ?

.....

Un stage ou une alternance sont-ils prévus durant la scolarité de Master ?

.....

Envisagez-vous un échange international sur l'année 2026-2027 ? Si oui, merci de préciser les dates indicatives de ce séjour, ainsi que l'établissement d'accueil.

.....

Je soussigné(e) certifie exactes les informations portées par mes soins dans le présent dossier :

Fait à :, le :

Signature :

Pièces à joindre au dossier

1. Lettre de motivation
2. Curriculum vitæ détaillé (Etudes, diplômes ou titres obtenus, stages, expériences professionnelles)
3. Photocopie du relevé de notes du Baccalauréat
4. Photocopie des relevés de notes et des diplômes obtenus au cours de la scolarité post-baccalauréat
 - Pour une entrée en première année de l'Ecole de droit : relevés de notes de L1, L2 et L3, ainsi que ceux des diplômes d'université suivis (dont Collège de droit)
 - Pour une entrée en deuxième année de l'Ecole de droit : relevés de notes de L1, L2, L3 et M1, ainsi que ceux des diplômes d'université suivis (dont Collège de droit)

À noter : Un entretien oral pourra être organisé en présentiel le 1^{er} ou 4 septembre.

Les candidats retenus devront être présents à la rentrée de l'Ecole de droit le mercredi 9 septembre 2026.

Le dossier accompagné des pièces justificatives doit être envoyé **avant le vendredi 21 août** par courrier simple ou déposé **avant le lundi 24 août 2026** à :

Assya ABAJJANE

Ecole de droit (scolarité des masters 2 – bureau 109)

Université Paris Panthéon-Assas – centre Panthéon

12, place du Panthéon – 75005 Paris

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION

Décision de la Commission :

FAVORABLE

DEFAVORABLE en raison de la capacité d'accueil limitée

Paris, le

Signature du Directeur de l'Ecole